

HYDROPHOBIE.

Au lieu du jus divin,  
En guise de bon vin,  
Murphy (qu'on devrait pendre !)  
Murphy voudrait prétendre  
Qu'il faut boire de l'eau !  
N'est-ce pas rigolo ?  
Voilà, au bon apôtre,  
Le Credo tout nouveau !  
Ce n'est, nom d'un tonneau  
Ventrebieu ! pas le nôtre !

Au sortir du bateau,  
Dégouté de tant d'eau,  
Noé fit la ribotte  
Et perdit sa culotte !  
Son fils, un puritain,  
Le blague, le matin !  
Et pour fuir sa vengeance,  
Ce maudit, nommé Cham,  
Vint fonder à Gotham,  
L'œuvre de tempérance !

A votre Ruban Bleu,  
Je préfère, corbleu !  
La couleur du Bourgogne  
Qui me rougit la trogne !  
Vive le vin clair et  
Qu'on boit au cabaret !  
Et foin de ces gronouilles.  
A ventre de canard,  
Remplaçant le "Pomard,"  
Par le jus des gargouilles !

II.

Un agent de change rencontre  
un de ses vieux amis.

"Et ton fils ? lui dit-il ; qu'en  
fais-tu ? L'as-tu bien casé ?

—Je crois bien ! A vingt-cinq  
ans, il est caissier dans une des  
premières maisons de Paris. Le  
gaillard a pris son essor, et, dé  
ployant ses ailes...

—Oh ! pas de métaphores ! je  
t'en prie. Il vole. Cela suffit."

M. Chs. Meunier, coin des rues St.  
Dominique et Vitre, a toujours donné  
satisfaction à ses nombreuses pratiques,  
en leur fournissant les meilleures viandes  
du marché ; il en sera de même pour le  
poisson durant le carême. On trouvera  
chez lui toutes espèces de poissons de  
choix et à meilleur marché qu'ailleurs

Une dame venait de perdre son  
mari. Un Monsieur qui alla la  
voir la trouva jouant la harpe, et  
lui dit avec surprise :

"Eh ! mon Dieu ! je m'atten  
dais à vous trouver dans la désola  
tion.

—Ah ! dit-elle d'un ton pathéti  
que, c'est hier qu'il fallait me  
voir."

Une femme, outrée du refus  
d'un objet de toilette, disait tout  
en larmes, à son mari :

"Monsieur, vous me ferez mou  
rir de chagrin, et mes funérailles  
vous coûteront bien d'avantage !

—A la bonne heure, madame,  
mais ce sera une dépense une fois  
faite."

M. N... faisait part à un de ses  
amis de son prochain mariage  
avec une jolie personne habituée  
au luxe et à tous les raffinements  
de la coquetterie.

"Comment ! s'écria l'ami, vous  
osez prendre une demoiselle qui  
sort seule tous les jours, qui entre  
chez les pâtisseries et va au théâtre  
sans sa mère ?

"Que voulez-vous ? j'aime cette  
indépendance... Il me faut une  
femme qui ait "du chien."

—Fort bien... mais alors, ayez  
de la muselière !"

Depuis l'incendie qui a légèrement  
endommagé les marchandises de MM.  
Sicard et Limoges, rue Notre-Dame, le  
magasin a été tellement encombré d'a  
cheteurs, que ces messieurs ont été obli  
gés d'engager dix nouveaux commis.  
Chacun veut profiter de la chance excep  
tionnelle de se procurer des marchan  
dises presque pour rien.

MM. Sicard et Limoges ont décidé de  
vendre entièrement leur fonds de ma  
gasin, à n'importe quel prix, pour faire  
une importation nouvelle du printemps.  
Qu'on se hâte d'en profiter, car les mar  
chandises disparaissent rapidement.

Un deuil tout récent vient d'af  
fliger une des rues commerçantes  
de Paris: Un négociant a perdu  
sa femme, qui, a toutes les vertus  
joignait la qualité d'être un vérita  
ble associé, tenant les livres,  
surveillant les employés, en un  
mot, faisant marcher la maison.

Un ami prodigue toutes les con  
solations en son pouvoir au veuf  
qu'il voit dans un état de douleur  
vraiment alarmant.

—Non ! non ! s'écrie le veuf, en  
se prenant la tête entre les poings.  
Je suis, et je resterai inconsola  
ble !... D'abord on sait bien qui  
l'on quitte, et l'on ne sait pas qui  
l'on prend !

Un vieux toupier retraité, qui  
élevait des lapins, est un jour  
mordu par un de ses élèves, et  
cette blessure insignifiante en ap  
parence étant venue à s'enveni  
mer, il subit une opération et meurt.

Un de ses anciens compagnons  
d'armes, une vieille moustache  
grise, prononce sur sa tombe ces  
paroles émues :

—Adieu, mon bon camarade !  
Adieu, toi qui a assisté avec moi à  
toutes les batailles d'Afrique, de  
Crimée et d'Italie !... Toi qui a  
mille fois affronté le trépas au  
champ d'honneur, mourir de la  
morsure d'un lapin !... Oh ! nom  
d'un nom !... Cré nom !... m....

Les assistants ont cru entendre  
l'oraison funèbre se terminer par  
un mot attribué au général Cam  
bronne.

Une lacune vient d'être comblée sur  
la rue Ste. Catherine. M. S. Lachance  
vient d'ouvrir dans la maison voisine de  
la Banque d'Epargne une pharmacie de  
première classe. C'est sans contredit le  
plus bel établissement de ce genre que  
nous ayons sur la rue Ste. Catherine.  
Rien n'y manque, département d'articles  
de toilette, remèdes, parfums, départe  
ment des prescriptions de médecin qui  
seront remplies avec soin. Pour créer  
une clientèle nombreuse M. Lachance,  
mettra ses prix en harmonie avec les ex  
igences de la situation. Nous pouvons  
appeler son établissement la Pharmacie  
du bon marché. Allez-y tous, c'est au  
No. 646, rue Ste. Catherine.

Le maréchal de Schomberg, qui  
était Allemand, avait un maître  
d'hôtel qui, voulant s'excuser d'a  
voir mal réussi dans une commis  
sion, dit à son maître : "Je crois  
que ces gens-là m'ont pris pour un  
Allemand."

—Ils avaient tort, répondit le  
maréchal, ils devaient vous pren  
dre pour un sot."

"Bonjour, comment vont les  
petits enfants ?

—Ils vont bien, merci. Je ne  
demande plus qu'une grâce au Sei  
gneur ; c'est qu'ils ne soient pas  
plus bêtes que leur père.

—Sois tranquille, mon ami, le  
ton Dieu t'exaucera, car tu ne lui  
demandes pas l'impossible."

M. F. X. Sauviat, 94, rue du Pont,  
St. Roch, Québec, fait actuellement des  
améliorations considérables à son établis  
sement, qui sera sous peu ce qu'il y a de  
mieux à Québec. Aussi l'encouragement  
ne lui manque point: c'est le rendez  
vous des amateurs du noble jeu de bil  
lard. M. Sauviat n'épargnera rien pour  
satisfaire ses nombreux clients: cigares  
des meilleures marques, liqueurs de pre  
mier choix, etc., etc., enfin tout ce qu'on  
peut désirer dans un restaurant de pre  
mière classe.

On parlait d'une dame bavarde,  
partant fort indiscrette ; son amie  
la défendait :

"Je vous assure que vous vous  
trompez, dit-elle ; elle est bien un  
peu étourdie, mais tout ce qui lui  
entre par une oreille ressort..."

—Par la bouche," interrompit  
quelqu'un.

Au Quatre Saisons, on voit des  
quantités énormes de marchandises arriver  
tous les jours et cela en prévision de  
l'augmentation du tarif. Hâtez-vous  
tous d'en profiter avant que cette aug  
mentation amène une hausse de 15 à 20  
pour cent. Au Quatre Saisons, 97, rue  
Notre-Dame, J. Perreault et Cie. On  
importe tout pour argent comptant.

On se plaint quelquefois de l'im  
politesse des Américains. Un in  
cident qui vient de se passer aux  
assises de l'Ohio tend à prouver  
qu'il y a des exceptions.

Une dizaine d'individus compa  
raissent devant le jury, qui les dé  
clarait coupables de vols commis à  
main armée. Le tribunal, après  
délibération, décida d'en envoyer  
neuf aux travaux forcés et le dix  
ième à la potence.

En prononçant le jugement, le  
président se trompe et les condam  
ne tous aux travaux forcés ; mais,  
s'apercevant bientôt de sa méprise,  
il fait ramener le chef de la bande  
et lui dit :

"Mon ami, je vous demande  
bien pardon... j'ai oublié de vous  
condamner à mort... une simple  
formalité."

MM. Mathieu et Gagnon ouvriront, le  
1er mars prochain, un magasin de nou  
veautés au No. 105, de la rue Notre  
-Dame. Ils reçoivent actuellement leurs  
marchandises qu'ils ont achetées, argent  
comptant, sur les marchés d'Europe et  
des Etats-Unis. L'expérience que ces  
messieurs ont acquis dans le commerce  
de marchandises sèches leur assure un  
brillant succès.

M. L. N. Desmarais, barbier-coiffeur,  
déménagera au 1er mars prochain, au  
No. 23, rue St. Denis. M. Desmarais est  
à faire de grandes améliorations dans  
son nouveau local et se pratique, nous  
en sommes certains, lui en seront recon  
naissants.

Le conseil municipal de la pe  
tite ville de... voulant faire l'ac  
quisition d'une pompe à incendie,  
se réunit en séance extraordinaire,  
et il fit une délibération com  
posée des quatre articles suivants,  
rédigés par le maire :

Article 1er. La pompe à incen  
die est destinée à éteindre les in  
cendies.

Article 2. Tout habitant de cette  
commune est pompier en naissant.

Article 3. En cas d'incendie, la  
pompe ne sera délivrée au pom  
pier que d'après une délibération  
du conseil municipal, approuvée  
ensuite par le sous-préfet.

Article 4. La pompe devra tou  
jours être essayée la veille d'un  
incendie.

M. Louis V. Gadois, ci-devant em  
ployé chez M. Nap. Granger comme  
peintre d'enseignes, décorateur, imita  
teur, etc., etc., et qui exécutait les ou  
vrages artistiques de l'établissement, est  
à présent libre d'entreprendre à son  
propre atelier, 188, Rue Wolfe, coin de  
la Rue Ste. Catherine, toutes sortes  
d'ouvrages concernant la peinture, tel  
que tableaux, enseignes, décoration à  
fresque, dorure sur verre, etc., etc. Pour  
le pointage des maisons, il garantit  
satisfaction à toutes personnes qui vou  
dront l'honorer de leur patronage, et à  
des prix très-réduits. 22 Fév.—4 f

REBUS No 58.



Explication du Rebus No. 57.

Di-œufs dix-le monde passe-rat  
M-haie mappe A rolle neuf passe-  
rat point.

Dieu dit le monde passera mais  
ma parole ne passera point.

Les personnes dont les noms  
suivent nous ont fait parvenir l'ex  
plication du dernier rebus.

E Gauthier, Jos Martineau, Elie Gau  
thier, L D J G de Tonnancour, A Girard,  
Dame F Forget, Dlle Joséphine Brucket,  
H Demers, N Baudet, A Gauthier, J E  
Bergerson, N Coulombe, L E Bachand,  
Dlle A Dugas, Dlle J Labelle, Dlle H  
Baribault, A Fellerin, T Desjardins, Dlle  
A Trempe, Dlle V Trempe, Dlle G Dépa  
tie, Chs Alloyste, A Garand, S Garand,  
D Baribault, N Couvrette, F Durand,  
Dame Nollette, A Sauriol, E Lucas, G de  
Tonnancour, P Baby, A Ladouceur, Dlle  
A Mayer, Dlle A Angers, L J Marion,  
Dlle M L Duplessis, A Thérien, L Danse  
réau, M Portelance, Jos Paquette, Dlle  
Léonard, Dlle T Benard, Dlle C Gagnon,  
O Delorme, B R Leduc, A D'Amour, A  
Cadioux, J Courtois, A Couillard, H D Fi  
lon, D'A Dostaler, A Trempe, Dlle L  
Anger, Dlle E Picard, J A D'Aoust, L S  
Bourdon, Dlle H Stuart, J Bourdon, J B  
Lepage, H Mercier, A Laurin, L de Vau  
dreuil, A Trudeau, E Lebeau J Coutu,  
J B H Gariépy, Dlle E Lapierre, Dlle M  
L Lemire, Montréal ; J E Lesage, St Jean  
-Baptiste ; F H Grépeau, St Camille ; G G  
Durocher, St Hyacinthe ; L Labonté, G  
Maillé, J Maturin, Ste Thérèse ; L St Pier  
re, L'apréstation ; W Camirand, T Ger  
vais, C Noel, Sherbrooke ; Dlle Marie Lse  
Joséphine Poliquin, A Poliquin, A Dugal,  
Jos N Poliquin, St Thomas, Montmagny ;  
Ls et Clara Fortier, Lévis ; J Geo Belle  
isle, Québec ; Dlle Marie Lse Couvrette,  
Ottawa ; Dlle E Lefebvre, Island Pond ;  
G Bonin, Bic ; J E Clément, St Jean,  
Québec ; F Amyot, St Jean ; Dlle E La  
rose, L Ohagnon, Jos Donais, Vershères ;  
C Lamoureux, Contrecoeur ; Dlle F Cho  
quette, Varennes ; B Forget, Ste Anne  
des Plaines.